

N°15
JEUDI 28 JANVIER 2021

Imprimeur – gérant : Hervé VAN PRAAG
Siège social : Mairie de Plévenon
☎02.96.41.43.06.
Mail : mairie.plevenon.capfrehel@wanadoo.fr
-Heures d'ouverture de la mairie : Lundi-Mardi-
Jeudi-Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30
Mercredi et Samedi : 10h-12h

INFORMATIONS MUNICIPALES

Prochain conseil municipal : le 11 février 2021 à la salle des fêtes à 20h00 si il n'y a pas le couvre-feu.

Emplois saisonniers : Les candidatures pour la saison 2021 pour le Cap Fréhel et le Camping sont à déposer en mairie avant le 01 mars.

DINAN AGGLOMÉRATION



*Vendredi 22 janvier en fin de matinée, DINAN AGGLOMERATION et le Comité régional de Conchyliculture ont signé une convention pluriannuelle sur 5 ans afin de permettre aux conchyliculteurs des Baies de l'Arguenon et de la Fresnaye d'acquérir deux bateaux de pêche d'occasion pour lutter contre la prédation de leur production. Dinan Agglomération va versé 50 000€ pour ses achats.

*Le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération, lors de sa séance du 21 décembre 2020, a :

- approuvé la procédure de modification simplifiée n° 1 du PLUiH (délibération n° CA-2020-129). Le dossier relatif à la modification simplifiée approuvée est consultable sur le site internet de Dinan Agglomération.
- prescrit la réalisation d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal (délibération n° CA-2020-130).

Les délibérations sont affichées à l'extérieur de la mairie jusqu'au 12 février 2021.

Médecins :

Dr MADAY : 02.96.86.39.86
Dr BROCC : 02.96.88.09.28

① Du samedi au dimanche soir :
le 15 ou 112 (mobile)

Cabinets Infirmiers

A domicile ou au cabinet sur RDV

-Plévenon : 09.62.68.61.38.

Thomas NASCIMBENI-PREVOST

1, Rue du Freschet,

-Fréhel bourg : 02.96.41.59.94

C.BLANCHETEAU, D. HERVE,

F. URIEN

- Pléhérel Plage : 02.96.41.55.79

M. BRETON et S. DENOUIL

Numéros d'urgence :

-danger immédiat : 17

-violences sur les enfants : 119

-violences conjugales : 3939

Pompes funèbres, transport de corps

24/24h, chambre funéraire

Entreprise GUILLEMETTE

☎ 02.96.41.30.21 ou

☎ 06.88.31.56.04

Ambulances du littoral

02.96.72.15.66

Taxi du Cap:

02.96.72.32.32 ou 02.96.41.40.09

Arvorek taxi (TPMR : mobilité

réduite) ☎06.16.97.53.06

Services Urgence :

POMPIERS ☎ le 18,

(Portable le 112)

SAMU ☎ le 15 - POLICE ☎ le 17

PHARMACIE de garde ☎32 37

Secours en mer :

-Depuis le littoral : n°196

-En mer : radio VHF : canal 16
demandez le cross.

Décès : M. Henri Michel
décédé à Saint-Brieuc, le 19
janvier, à l'âge de 81 ans.
Le conseil municipal présente
ses condoléances à la famille.

Remerciements :

Les familles MICHEL
LETACONNOUX remercient
toutes les personnes qui se
sont associées à leur peine lors
du décès de M. Henri MICHEL
survenu le 19 janvier, à l'âge
de 81 ans.

 **Travaux** : Allée de la
Moinerie du 01 au 19
février pour travaux de
raccordement ENEDIS et
VEOLIA.

-Allée de la Thébaudais du 08
au 28 février pour travaux de
raccordement ENEDIS.

COVID-19

Face aux nouveaux variants de la COVID-19, les autorités sanitaires imposent désormais une distanciation sociale de 2 mètres.

Numéro d'appel pour les centres de vaccination pour les personnes âgées de 75 ans et plus : 02.57.18.00.60

DDTM DES CÔTES D'ARMOR

Enquête publique sur les demandes d'autorisations d'exploitation de cultures marines est affichée à l'extérieur de la mairie jusqu'au 17 février 2021. Vous pouvez consigner vos observations éventuelles sur cette enquête soit à la mairie soit en envoyant un courrier à Monsieur Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor—1 Rue du Parc—CS 52256—22022 SAINT-BRIEUC.

INFORMATIONS MUNICIPALES

M. PHILIPPE Gilbert, adjoint des services techniques, tient une permanence tous les mercredis de 11h à 12h aux Services Techniques. Téléphone des services techniques : 02.96.41.32.79.
-Bois coupé dans le camping. Inscription en mairie pour le ramassage gratuit.

INFORMATIONS COMMERCIALES

Boucherie DALIBOT : Rappel horaires d'ouverture en raison du couvre-feu : 8h00-13h00 et de 15h30-18h00.

Boulangerie « Aux Délices du Cap » : horaires de la Boulangerie de Plévenon : 8h-12h30 (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi-Samedi-Dimanche), Fréhel : 7h30-13h00 et de 15h30-18h (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi-Samedi-Dimanche).

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Appel à subventions : Les demandes de subventions sont à déposer à la mairie avant le 12 février. Il faut utiliser l'imprimé cerfa n°12156*05.

Don du Sang : Un grand merci pour votre mobilisation incroyable depuis le début de la crise sanitaire. ENSEMBLE, CONTINUONS A SAUVER DES VIES. La prochaine collecte aura lieu le lundi 22 février de 15h30 à 19h00 à la salle des fêtes de Fréhel. N'oubliez pas de prendre rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr rubrique RDV EN LIGNE. Une collation vous sera servie à l'issue du don.

A savoir : Ne pas venir à jeun pour donner son sang, être âgé de 15 à 70 ans, être en bonne santé et peser minimum 50 kg et être muni obligatoirement d'une pièce d'identité.

DIVERS

À vendre : -Desserte en bois avec roulettes: 50€, barrière sécurité enfant extensible : 10€ pièce, lit 160 x 190 avec tête en tissu + dessus de lit + sommier à latte + matelas neuf : 150 €, bar en bois massif + 2 tabourets : 200 €, bibliothèque arrière de bar en bois massif : 100 €, coffre en chêne massif L 1.14 x H 0.70 Prof. 0.50 : 75€, machine à laver étroite : 50€. Tél. : 02.96.41.52.46 à débattre.

Emploi : Pour tous travaux de bricolage (intérieurs/extérieurs), entretien des espaces verts (tontes, réparations, taille de haies, etc...), dépannage occasionnel. Chèque CESU. Contact: 06.21.92.40.55 ou 06.06.41.24.21.



Vol : Recrudescence des vols à proximité du Petit Trécelin.

Incivilités : - Containers poubelles: Merci de ne pas déposer vos ordures en dehors des containers poubelles.

- Merci de ramasser les déjections de vos chiens.

Attention : recrudescence des arnaques par téléphone pour la carte bleue. Ne jamais donner son numéro de compte et son code par téléphone.